

Demande de ☐ Permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions



DE L'URBANISME

Permis de construire

comprenant ou non des démolitions

Pour les demandes de permis de construire de maisons individuelles et de leurs annexes, vous pouvez utiliser le formulaire spécifique cerfa n° 13406

· Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs...). · Vous réalisez une nouvelle construction. • Vous effectuez des travaux sur une construction existante. La présente demande a été recue à la mairie · Votre projet comprend des démolitions. · Votre projet nécessite une autorisation d'exploitation com-Dossier transmis :\ Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre à l'Architecte des Bâtiments de France projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous au Directeur du Parc National renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet. au Secrétariat de la Commission departemental au Secrétariat de la Commission Nationale d'Aménag 1 - Identité du demandeur Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation et le redevable des taxes d'urbanisme. Dans le cas de demandeurs multiples, chacun des demandeurs, à partir du 2^{ème}, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs».Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui seront co-titulaires de l'autorisation et solidairement responsables du paiement des taxes. Madame Vous êtes un particulier Nom: Prénom: Date et lieu de naissance Date: Fill to the fill to the fill Commune: Département : ______ Pavs: Vous êtes une personne morale Raison sociale: C.P.E.S LAC DE CLOYES Dénomination : C.P.E.S LAC DE CLOYES N° SIRET: 90240023300018 Type de société (SA, SCI,...) : SAS Monsieur 🗸 Madame Représentant de la personne morale : Nom: JEAN-FRANCOIS Prénom : PETIT 2 - Coordonnées du demandeur Adresse: Numéro: 330 Voie: Rue du Mourelet Lieu-dit : ZI Courtine Localité : AVIGNON Code postal: 84000 BP: ____Cedex: ____ Téléphone: 04 32 760 300 indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _______ Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : Division territoriale: Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur 🗸 Personne morale Prénom: ARNAUD Nom: GOUPIL OU raison sociale : Adresse: Numéro: Localité : Lieu-dit: __ Code postal: Ull BP: LIL Cedex: LIL Division territoriale Si cette personne habite à l'étranger : Pays Téléphone: 0432760300 indiquez l'indicatif pour le pays étranger : __________ 🗹 J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de

fr-solaire @ res-group.fr

l'adresse suivante :

l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

3 - Le terrain		
3.1- Localisation du (ou des) terrain(s) Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet. Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire. Adresse du (ou des) terrain(s) Numéro: Voie:		
Lieu-dit : La sente de Larzicourt; Chemin de Clom Localité : Matignicourt-Goncourt		
Code postal: 51 300 BP:Cedex:		
Références cadastrales ¹ : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 9) Préfixe: Section: Numéro: Superficie de la parcelle cadastrale (en m²): Voir fiche complémentaire page 10		
capernois de la parsene sadacitate (en in) : von none complementaire page 10		
3.2 - Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous pou de bénéficier d'impositions plus favorables) Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?		aloir des droits à construire on 🔽 Je ne sais pas 🗖
Le terrain est-il situé dans un lotissement ?		n 🗸 Je ne sais pas 🗖
Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ?		n ✓ Je ne sais pas ☐
Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ?		n Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbai		
Partenarial (P.U.P) ? Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ?		n ✓ Je ne sais pas ☐ n ✓ Je ne sais pas ☐
Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :		
		ASSET IN THE REAL PROPERTY.
4 - À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de construction)		
4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou le	s cases corresp	ondantes)
Quel que soit le secteur de la commune Lotissement Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre Terrain de camping Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports Aménagement d'un golf Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs Contenance (nombre d'unités): Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol:		
Superficie (en m²):		
Profondeur (pour les affouillements) :		
 Hauteur (pour les exhaussements) : Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables, créant une surface de plancher totale supérieure à 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de deux résidences mobiles 		
Dans les secteurs protégés Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un document d'urbanisme comme devant être protégé¹: □ Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion ou à l'ouverture au public de ces espaces ou milieux □ Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou lacustres, conchylicoles, pastorales et forestières Aménagement situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques¹: □ Création d'une voie □ Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante □ Création d'un espace public Aménagement situé dans un site classé ou une réserve naturelle¹: □ Création d'un espace public		